

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°39 du 30
Novembre 2022

QUOI DE NEUF

[CREAI HdF] Les MAS et les EAM s'engagent pour demain

Publié le 29 Novembre 2022

Etude sur les actions en faveur de l'environnement dans les Maisons d'accueil spécialisées et les Etablissements d'accueil médicalisé du Nord et du Pas-de-Calais

Consommateurs de ressources et émetteurs de gaz à effet de serre, les établissements médico-sociaux ont leur rôle à jouer dans la protection de l'environnement. D'après l'ADEME, le secteur de la santé, qui regroupe les établissements sanitaires et médicosociaux, représente 2% de la consommation énergétique nationale et produit 800 000 tonnes de déchets par an. De plus, l'implication des personnes en situation de handicap dans la lutte contre le changement climatique est essentielle afin de ne pas faire obstacle à leur participation à ce défi citoyen et d'élaborer des actions qui n'aillent pas à l'encontre de leurs éventuels besoins et attentes spécifiques.

Le groupement des MAS et EAM animé par le CREAI a souhaité mener une étude qualitative sur les pratiques en faveur de la protection de l'environnement mises en œuvre dans ses établissements. L'objectif était de valoriser ces pratiques, de favoriser le partage d'expériences inspirantes et de dégager de nouvelles pistes d'action. Treize établissements (5 MAS et 8 EAM) ont participé à cette étude. L'analyse a porté sur neuf thèmes : la gestion des déchets, la restauration collective et la réduction du gaspillage alimentaire, la gestion de l'eau, de l'énergie, l'hygiène et le nettoyage, les achats, les transports, la participation des professionnels et des personnes accueillies et la communication sur la préservation de l'environnement, les espaces verts et la biodiversité.

Cette étude donne à voir, outre une réelle implication pour la cause environnementale, une forte diversité et une grande inventivité dans les projets portés par les établissements. Le secteur médicosocial nous démontre, une fois encore, qu'il sait, malgré un contexte particulièrement difficile et contraignant, faire preuve de créativité. Les actions concernent le fonctionnement interne des établissements (gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, politiques d'achats, réduction du gaspillage alimentaire), la valorisation des espaces extérieurs envisagés comme de véritables réservoirs de

biodiversité, l'implication des professionnels comme des résidents, mais aussi l'ouverture sur l'environnement social large par le développement de projets avec les communes, les habitants du quartier, le tissu associatif local.

A l'issue de cette étude, plusieurs pistes d'action peuvent être envisagées. Tout d'abord, la formation et la sensibilisation des professionnels et des personnes en situation de handicap. Une action ne peut être pérenne que si elle a un sens pour celles et ceux qui la pratiquent et s'investir pour la cause environnementale nécessite de comprendre les enjeux climatiques, qui peuvent être complexes. Pour favoriser cette sensibilisation et ainsi accroître la participation à des actions, il est nécessaire de construire des outils d'information adaptés et d'adapter les supports d'information existants. Ensuite, le repérage et la mise en synergie des compétences et des aspirations : les projets portés par les établissements se sont appuyés sur la mobilisation des équipes et des résidents, qui peuvent disposer de talents spécifiques mais aussi aspirer à s'investir davantage pour la cause environnementale. Fédérer, dans le cadre d'une dynamique inter établissements, un réseau d'« ambassadeurs du climat » permettrait de mutualiser les compétences, d'enrichir les expériences et de sensibiliser davantage de personnes et de structures. Enfin, le développement des partenariats avec les acteurs du développement durable, qu'il convient de sensibiliser davantage à la prise en compte du handicap.

Ces différents défis sont ambitieux mais passionnants et riches de sens. Le CREAI a d'ores et déjà entrepris des démarches pour leur concrétisation. Cette étude constitue ainsi non pas une finalité mais une première étape et la marque de notre engagement pour la cause environnementale.

[Etude - Les MAS et les EAM s'engagent pour demain](#)

[Fiches illustratives](#)

[Synthèse étude](#)

Muriel Delporte

Conseillère technique

Guide FALC pour mieux comprendre l'Habilitation familiale

Publié le 29 Novembre 2022

Ce [guide FALC Habilitation familiale](#) fait suite à un travail entre le CREAI HdF et l'UDAPEI 59 et la DREETS .

Il vient s'ajouter à une série d'outils déjà disponibles : [Guide pour mieux comprendre ma mesure de protection juridique](#).

A destination :

des majeurs qui bénéficient d'une mesure de protection ou pas des familles des professionnels des étudiants

Ce guide a pour objectif d'aider à la compréhension de la mesure et permet également de parler un même langage.

Crédit photo : [Canva](#), Gajus

ACTUS REGIONALES

Village de Noël solidaire et Téléthon

Publié le 29 Novembre 2022

Rendez-vous au village de Noël solidaire !

Venez vivre la magie de Noël au cœur du magnifique site Simone Veil avec une forêt et une vente de sapins, des chalets en bois, des décorations et de nombreuses animations : spectacle de marionnettes, conteurs, passage du Père-Noël, jeux picards, danse, atelier de création et de décoration, défi téléthon !

Les objets, jouets en bois, fleurs, terrariums, nichoirs et décorations mis en vente, sont réalisés par des établissements sociaux et médico-sociaux de la Somme. Une partie des bénéfices sera reversée au téléthon.

Un beau moment de convivialité et partage organisé par le Département et la MDPH de la Somme.

Rendez-vous les 2 et 3 décembre sur le site Simone Veil, 49 boulevard de Châteaudun à Amiens.

[Affiche](#)

L'Engagement régional vers l'inclusion des personnes en situation de handicap (ENVISH) 2022-2024

Publié le 29 Novembre 2022

Le Plan régional d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (PRITH) a pour finalité l'amélioration de l'accès à la formation et à l'emploi, la sensibilisation des employeurs publics et privés et le renforcement du maintien dans l'emploi des bénéficiaires de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Ainsi, en Hauts-de-France l'accord-cadre 2016 – 2020 a traduit l'engagement fort de l'Etat et de ses partenaires régionaux, en lien avec les priorités gouvernementales, en matière d'insertion et de maintien des personnes en situation de handicap dans l'emploi.

Afin de poursuivre l'accord-cadre 2016 – 2020, un nouveau texte a été adopté en mars 2021.

L'Engagement régional vers l'inclusion des personnes en situation de handicap (ENVIPSH), piloté par la DREETS pour la période 2022 – 2024 est consultable [en ligne](#).

Pour en savoir plus (PRITH)

Source : Préfet de la région Hauts-de-France, 03 novembre 2022

APPEL À PROJET

Appel à projets sur la participation des personnes au fonctionnement des établissements

Publié le 29 Novembre 2022

Vingt ans après la loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la participation des personnes au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux reste à conforter. Le récent rapport Experts, acteurs, ensemble ... pour une société qui change a ainsi réaffirmé la nécessité de reconnaître les savoirs expérientiels des personnes. La CNSA souhaite faire émerger des dispositifs innovants de participation qui améliorent la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées en perte d'autonomie vivant en établissement. Elle lance un appel à projets « La participation des personnes vivant en établissement : relever le défi de l'effectivité » ouvert jusqu'au 24 février 2023. Cet appel à projets s'inscrit dans la continuité de celui lancé en 2021, qui portait sur la participation des personnes accompagnées par des services à domicile.

Expérimenter et évaluer des dispositifs innovants de participation des personnes

Les projets soutenus devront concevoir, expérimenter et évaluer de nouvelles formes de participation et de représentation des personnes âgées en perte d'autonomie ou des personnes en situation de handicap vivant en établissement.

L'association des personnes et de leurs proches aidants à la gouvernance des établissements devra permettre de prendre en compte leurs savoirs expérientiels et leurs aspirations et notamment de coconstruire des axes d'amélioration du service rendu.

Grâce à cet appel à projets, la CNSA entend :

Soutenir la transformation de l'offre médico-sociale pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap ou âgées en perte d'autonomie vivant en établissement. Valoriser la participation des personnes comme levier d'amélioration continue de la qualité. Promouvoir la création d'espaces d'échanges constructifs entre les personnes accompagnées, leurs proches aidants, et les professionnels en établissement. Tirer les enseignements d'expérimentations évaluées dans leur mise en œuvre et leur impact.

Les résultats des projets seront présentés lors de séminaires de restitution, et mis en ligne sur le site de la CNSA.

Les porteurs de projet (personnes morales) sont invités à déposer leur dossier entre le 12 janvier et le

24 février 2023 sur la [plateforme de dépôt de la CNSA](#) en sélectionnant la télé-procédure « Appel à projets thématique 2023 ». Le texte intégral de l'appel à projets est consultable sur le site de la CNSA dans la rubrique « [Soutien à la recherche et à l'innovation](#) ».

Appel à projets vacances 2023

Publié le 29 Novembre 2022

Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France VO apporter un soutien aux projets et initiatives innovantes du territoire, anime un réseau d'acteur et travaille à la qualification des porteurs de projets.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Vacances Ouvertes apporte un appui conseil aux professionnels et bénévoles porteurs de projets vacances et membre du réseau. Cet accompagnement dédié et personnalisé peut intervenir soit par téléphone soit sur site et permet à Vacances Ouvertes d'accompagner finement chaque structure et chaque professionnel dans sa démarche projet.

En plus de cet accompagnement individualisé, Vacances Ouvertes propose des temps d'accompagnement collectifs à travers des échanges de pratiques entre professionnels au sujet libre ou thématisé ou des rencontres via la Communauté de Pratiques (CoP).

L'ANIMATION DU RÉSEAU ET DES TERRITOIRES

De plus, comme chaque année, Vacances Ouvertes s'efforce d'être au plus près des territoires en participants aux réseaux locaux (REAAP, réunions d'informations collectives des CAF ou des départements ...) mais aussi en participant aux temps forts proposés en région et à différentes instances régionales : Conseil d'administration de l'UNAT, conseil d'administration de la CRESS ...

[Appel à projets Hauts-de-France](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 29 novembre 2022

Publié le 29 Novembre 2022

Accords de travail

Arrêté du 15 novembre 2022 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[JORF n°0273 du 25 novembre 2022](#)

Action sociale

Arrêté du 17 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 2 juin 2022 fixant pour l'année 2022 l'objectif de

dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles

[JORF n°0275 du 27 novembre 2022](#)

Aide sociale à l'enfance

Arrêté du 21 novembre 2022 fixant le montant du financement exceptionnel de l'Etat pour la prise en charge des mineurs non accompagnés confiés à l'aide sociale à l'enfance sur décision de justice et pris en charge au 31 décembre 2021

[JORF n°0270 du 22 novembre 2022](#)

Protection judiciaire de la jeunesse

Arrêté du 16 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 12 juillet 1999 relatif à la formation initiale des professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse

[JORF n°0273 du 25 novembre 2022](#)

Sécurité sociale

Décret n° 2022-1473 du 25 novembre 2022 portant application de l'article 107 de la loi n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022

[JORF n°0275 du 27 novembre 2022](#)

ACTUS SOCIALES

Journée internationale des personnes handicapées

Publié le 29 Novembre 2022

Le 03 décembre sera célébrée la Journée internationale des personnes handicapées. Cette journée existe depuis 1992.

Elle vise à promouvoir les droits et le bien-être des personnes handicapées dans toutes les sphères de la société et du développement et à accroître la sensibilisation à leur situation particulière dans tous les aspects de la vie politique, sociale, économique et culturelle.

Cette année le thème général sera axé autour de l'innovation et des solutions transformatrices pour un développement inclusif.

Innovation pour le développement inclusif en faveur du handicap dans l'emploi
Innovation pour le développement inclusif en faveur du handicap dans la réduction des inégalités
Innovation pour le développement inclusif en faveur du handicap : l'exemple du sport.

Une réunion virtuelle est organisée le 5 décembre 2022 de 9h à 12h (heure de New York)

Inscription avant le 30 novembre 2022

Source : Nations Unis, novembre 2022

[HAS] Violences faites aux femmes

Publié le 29 Novembre 2022

En moyenne en France, 219 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime, au cours d'une année

La Haute Autorité de santé diffuse avec l'appui de l'Assurance Maladie, un nouvel outil pour encourager les médecins généralistes à questionner systématiquement toutes leurs patientes sur l'existence de violences conjugales.

Les objectifs de cette recommandation sont de :

renforcer l'implication des professionnels de santé dans la lutte contre les violences faites aux femmes
favoriser le repérage des femmes victimes de violences au sein du couple
faciliter la coordination entre professionnels concernés

Des outils sont mis à disposition des professionnels de santé pour les accompagner dans le repérage des femmes victimes de violences au sein du couple.

[Un outil d'aide au repérage des violences conjugales, à destination des médecins généralistes](#)
[Une fiche pratique : Comment repérer et évaluer](#)
[Une fiche pratique : Comment agir](#)
[Une vidéo "La minute RECO : violences conjugales, comment les repérer ?"](#)
[Recommandations](#)
[Argumentaire](#)

Source : HAS, 23 novembre 2022

Le coût de la justice pour les victimes de violences sexuelles

Publié le 29 Novembre 2022

La Fondation des femmes publie dans son dernier rapport le coût judiciaire estimé (10 657€) que doivent supporter les femmes victimes de violences sexuelles et sexistes.

Seules 13% des femmes victimes de viol ou de tentative de viol portent plaintes. Le prix à payer est un obstacle majeur.

Selon l'étude, Seuls 8 % des auteurs de violences sexuelles font l'objet d'une condamnation et on estime que moins de 1 % des auteurs de viols sont condamnés.

Rapport

Source : La Fondation des femmes, novembre 2022

3919-Violences Femmes Info - Bilan 2021

Publié le 29 Novembre 2022

La Fédération nationale Solidarité femmes (FNSF) publie ses chiffres annuels.

En 2021, la ligne du 3919, Violences femmes info, a pris en charge 92 674 appels, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'année 2019.

Au total, 50 931 appels sont liés à des violences faites aux femmes.

La grande majorité (92 %) concerne des violences conjugales, 7 % des violences sexuelles et 1 % des violences sexuelles au travail.

Bilan 2021

Source : Fédération Nationale Solidarité Femmes, novembre 2022

[CNSA] Bilan d'activité des groupes d'entraide mutuelle (GEM) 2021

Publié le 29 Novembre 2022

En 2021, les pouvoirs publics ont renforcé leur engagement vis-à-vis des groupes d'entraide mutuelle (GEM) en leur allouant des crédits supplémentaires. 10 millions d'euros supplémentaires seront ainsi délégués aux agences régionales de santé (ARS) pour les soutenir.

Le nombre de GEM sur le territoire est désormais de 656 soit 54 000 personnes accueillies. De plus, 25 GEM Autisme sont en projet de création.

La subvention moyenne par GEM était de 75?856 € en 2021

Bilan GEM 2021

Source : CNSA, 10 novembre 2022

[Drees] Deux tiers des adultes handicapés accompagnés par des structures dédiées bénéficient d'une protection juridique fin 2018

Publié le 29 Novembre 2022

Résumé Drees

Fin 2018, 200 520 adultes bénéficient d'une mesure de protection juridique tout en étant accompagnés par les structures pour adultes handicapés, soit 64 % des usagers de ces structures. La quasi-totalité de ces majeurs protégés sont placés sous tutelle (59 %) ou sous curatelle (39 %). Ils sont pris en charge principalement par leur famille ou par une association. La population des majeurs protégés est majoritairement masculine (58 % d'hommes), à l'image de l'ensemble des personnes accompagnées par ces structures. Les adultes handicapés sous mesure sont en moyenne plus âgés que ceux sans mesure : 12 % d'entre eux ont 60 ans ou plus (contre 6 % chez les autres adultes handicapés). Ces majeurs protégés handicapés ont plus souvent un retard mental profond ou un polyhandicap que les autres personnes accompagnées. 44 % se mettent en danger par leur comportement et la moitié ne sait pas lire. Les majeurs protégés sont largement surreprésentés dans les structures pour personnes très dépendantes.

[Etudes et résultats n°1246](#)

Source : Drees, novembre 2022

[Drees] 312 000 personnes sont accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux pour adultes handicapés fin 2018

Publié le 29 Novembre 2022

Résumé Drees

Fin 2018, 311 700 personnes sont accompagnées dans des établissements et services médico-sociaux pour adultes handicapés, soit 0,6 % de l'ensemble de la population de 20 ans ou plus en France. Entre 2006 et 2018, le nombre de structures dédiées, de places et d'adultes accompagnés n'a cessé d'augmenter : 77 300 places ont ainsi été créées, 40 % dans les services et 60 % en établissement. Au cours de cette période, les usagers des services pour adultes handicapés ont plus que doublé (+138 %) et les établissements accueillent 22 % d'adultes supplémentaires. Parmi les adultes accompagnés dans ces structures, 59 % sont des hommes et 9 % ont 60 ans ou plus, contre 26 % dans la population générale. Mais la part des personnes handicapées vieillissantes est en hausse depuis 2006. Les durées d'accompagnement et les âges d'entrée et de sortie varient fortement selon le type de structure : les établissements ou services d'aide par le travail (Esat) accompagnent plus tôt mais aussi plus longtemps ; les foyers d'accueil médicalisés pour adultes handicapés (FAM) et les maisons d'accueil spécialisées (MAS) accompagnent plus tardivement et moins longtemps. 56 % des adultes accompagnés ont une déficience principale intellectuelle, dont 9 % sous une forme sévère. Un tiers des personnes accompagnées (hors accueil temporaire) ont besoin d'une aide pour faire leur toilette et près de 40 % d'entre elles ne savent pas lire.

Source : Drees, novembre 2022

[Face à l'inceste] Mon cahier de prévention - inceste et violences sexuelles

Publié le 28 Novembre 2022

L'association Face à l'Inceste a réalisé un cahier de prévention des violences sexuelles de 30 pages. Il vise à aborder de manière pédagogique le sujet des violences sexuelles avec des enfants âgés entre 6 et 10 ans. Ce cahier fournit des outils concrets qui permettent à l'enfant de réaliser des activités avec un adulte. Un diplôme de prévention est délivré à l'enfant lorsqu'il a complété le cahier.

[Cahier de prévention](#)

Source : Faire face, 23 novembre 2022

Comité interministériel à l'enfance

Publié le 28 Novembre 2022

A l'occasion de la semaine dédiée aux droits des enfants du 14 au 21 novembre, le Gouvernement a organisé le premier comité interministériel à l'enfance (CIE).

L'objectif est de faire que chaque enfant ait les mêmes chances, où qu'il naisse.

La priorité pour l'enfance est de lutter contre les violences, garantir l'égalité des chances et agir pour le développement et l'avenir.

La Secrétaire d'État à l'enfance, Charlotte Caubel, est chargée d'assurer l'animation de cette instance

[Dossier de presse](#)

Source : Gouvernement, 21 novembre 2022

Prostitution des mineurs

Publié le 28 Novembre 2022

Le réseau des 98 CIDFF – Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, lance #InfoJeunesProstitution, une campagne de sensibilisation des professionnels de l'accompagnement des jeunes, de l'éducation et du secteur sanitaire et social à la nécessité de repérer et orienter les jeunes, notamment les jeunes femmes, en situation de prostitution ou en risque de l'être, et de participer à la prévention des risques prostitutionnels auprès des jeunes.

Cette campagne qui se déroulera du 24 novembre 2022 au 16 décembre 2022 propose plusieurs outils à destination des professionnels et des jeunes concernés par les problématiques de prostitution :

[Des vidéos d'animation de 3 à 4 mn](#) [Un livret d'information «?Comprendre – Repérer – Aider?»](#) (à télécharger après avoir rempli le formulaire) [Un site internet](#)

Source : CIDFF, novembre 2022

AGENDA

Autonomic Lille Europe

Le 30 novembre 2022

Echelle : En région

Le salon Autonomic Lille Europe aura lieu du 30 Novembre au 1 Décembre à Lille Grand Palais. Au programme : conférences, animations handisport, exposants, rencontres PRIMOH-MH2.

Plus de détails sur le site : <https://lille.autonomic-expo.com/>

GEPsO assises nationales du handicap

Le 13 décembre 2022

Echelle : National

Les Assises Nationales du handicap GEPSO auront lieu les 13 et 14 Décembre 2022 à l'Espace Athénée Municipal, Place Saint Christoly à Bordeaux et en distanciel sur le thème : "Ma vie, mes choix : une place pour tous. L'autodétermination : la clé de l'inclusion au service des pratiques professionnelles". [Programme](#)

[Inscription](#). Contact : GEPSO 25 rue de Tolbiac, 75013, Paris, France 0144688460 Site internet :

Coordonnateur de Parcours

Le 24 janvier 2023

Echelle : National

L'Equipe Relais Handicaps Rares Nord-Ouest organise sa prochaine formation « Coordonnateur de Parcours » les 24, 25 et 26 janvier 2023 au Clos des Roses à Sahurs (76113). Cette formation s'adresse aux familles et aux professionnels du médico-social, du social, du sanitaire et du droit commun. [Programme](#)

[Inscription](#).

Voyage apprenant au canada : à la découverte de pratiques inclusives

Le 27 janvier 2023

Echelle : En région

Le Groupement Polycap organise le Vendredi 27 Janvier 2023 à la Compagnie de l'Oiseau Mouche, 28 Avenue des Nations Unies à Roubaix (59) une projection sur grand écran d'un court métrage intitulé "Voyage apprenant au canada : à la découverte de pratiques inclusives".

18 personnes (5 personnes en situation de handicap moteur, intellectuel pouvant aller jusqu'au polyhandicap et 13 professionnels) se sont envolées pour le Canada le 17 septembre dernier. L'objectif principal de ce voyage apprenant organisé par Polycap était de se questionner, réfléchir, analyser et échanger sur la thématique des pratiques inclusives mises en place au Canada. Les visites et rencontres programmées avaient pour objectif d'enrichir ces réflexions, de s'imprégner des expertises et pratiques d'accompagnement et de transmettre les nôtres.

Le voyage qui a été filmé fait l'objet du court métrage qui sera projeté le 27 Janvier à 15 h.

En seconde partie, le public aura l'occasion d'échanger avec les participants au voyage (personnes accompagnées et professionnels).

Enfin, nous poursuivrons cette rencontre en fêtant les Vœux de Polycap autour d'un buffet.

Événement gratuit et ouvert à tous : [inscription](#)

[Affiche](#)

Défi climatique et travail social

Le 06 avril 2023

Echelle : En région

L'Institut Régional du Travail Social Hauts-de-France, en association avec les APEI de Dunkerque, du Boulonnais, du Calaisis, de Roubaix-Tourcoing, le CERDD, le GAPAS, l'AFEJI, APF France Handicap, La Sauvegarde du Nord, l'URIOPSS, NEXEM et le CREAMI organise une journée de mobilisation sur le thème « Défi climatique et Travail social » autour de celles et ceux qui sont précurseurs en matière de pratiques innovantes visant à la réduction de l'empreinte carbone de leur établissement et de ses parties prenantes.

Rendez-vous le 6 Avril 2023 dans les locaux de l'IRTS site métropole lilloise à Loos. Ce temps fort prendra la forme d'une journée autour de conférences et d'ateliers lors desquels les thématiques suivantes seront travaillées :

Les Biais cognitifs : les neurosciences au secours de notre inaction ! La Sobriété, un concept qui s'impose inexorablement ! Objectif 2050 : neutralité carbone ; un nouveau récit est possible !

Pour toute information : dbos@irtshdf.fr

Pour le collectif « Défi climatique et Travail social » : contact@irtshdf.fr

Save the date : journée nationale PCPE

Le 04 mai 2023

Echelle : National

La journée nationale PCPE aura lieu le jeudi 4 Mai 2023 à la Villette à Paris sur " Diversité et apports des PCPE dans la réponse aux besoins des personnes sur un territoire" [Plus de détails](#)
Inscription ouverte prochainement . Pour infos : communication@ancreai.org ou 07.84.58.78.54.

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. /Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihdfr.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17